

Besançon, le 22 février 2011

Madame, Monsieur le Maire,
Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous proposer une nouvelle réunion d'information qui se tiendra le

Mardi 19 avril 2011 à 18h00
Au Centre Rozard – Point Habitat Jeunes (PHAJ)
19, rue Marcel Rozard – Frottey-les-Vesoul
Suivie d'un verre de l'amitié offert par la Chambre des notaires

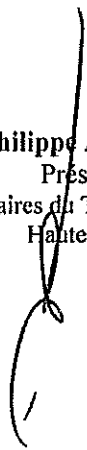
sur le thème de *la TVA sur les opérations immobilières : applications et conséquences pour les communes et les groupements.*

Monsieur François FAURE, juriste spécialisé au CRIDON Lyon (Centre de recherches, d'information et de documentation notariales), vous délivrera les dernières actualités sur ce sujet. En effet, l'instruction fiscale du 29 décembre 2010 présente les nouvelles règles applicables en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à certaines opérations portant sur des immeubles telles qu'elles ont été redéfinies par l'article 16 de la loi n°2010-237 de finances rectificative.

Son exposé comportera une partie théorique incontournable mais sera surtout centré sur les réponses aux questions que vous aurez préalablement posées à l'aide du bulletin-réponse joint, à retourner à l'AMF70 dans les meilleurs délais possibles.

Si vous le souhaitez, vous pouvez être accompagné(e) ou représenté(e) par toute personne, adjoint ou collaborateur, plus spécifiquement chargé de ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue, l'expression de nos sentiments dévoués et les meilleurs.


Philippe ACHARD
Président
Chambre des Notaires du Territoire de Belfort et de la
Haute-Saône

Michel ALLIOT
Maire de Gray
Président de l'AMF 70

